

Dans la Région de San Pedro/Commune de San Pedro, ces actions portent sur :
- le renforcement des capacités des cinq (5) membres de la cellule projets, le 9 juin 2020 ;
- l'élaboration du manuel de gestion du centre de formation aux métiers de l'agriculture et de l'élevage de Griti. Ce document a été validé au cours d'un atelier, tenu le 11 juin 2022, à San Pedro, toutes les parties prenantes au projet, au niveau local (39 participants) ;
- la réhabilitation du poulailler, du bureau et du magasin, pour un coût global d'environ 3 millions FCFA ;



Dans la Région du Kabadougou/Commune d'Odienné, ces actions portent sur :
- la réhabilitation de douze (12) kiosques à café dont la construction a été financée par la Mairie d'Odienné, pour près de 7 millions FCFA ;
- la construction de quatre (4) kiosques à café dans les localités de Samango, de Kimbirila-Sud, de Fengolo et de Gbongaha, pour un coût de plus de 11 millions



Le projet a également permis d'apporter une assistance d'urgence sanitaire de lutte contre la COVID-19 aux Régions du Kabadougou, du Tonkpi et de San Pedro, ainsi qu'aux Communes d'Odienné, de Man et de San Pedro.

- l'équipement des salles de classes et de l'administration en mobilier, en matériel didactique, en équipements informatiques et en fournitures de bureau, à hauteur de 12 millions FCFA ;
- la construction et l'équipement d'un dortoir de 36 places, pour un montant de plus de 33 millions FCFA ;
- l'opérationnalisation du centre de formation aux métiers de l'agriculture et de l'élevage permet d'offrir aux jeunes bénéficiaires des formations dans les filières de production végétale (agriculture hors-sol) et de production animale (élevage de poulet de chair).



FCFA ;
- l'acquisition de matériel d'équipement pour les seize (16) kiosques à café, d'un montant d'environ 10 millions FCFA.
- La mise en service de ces petits commerces a permis d'offrir 48 emplois directs à des jeunes, dont près de 50% de femmes.



En somme, la mise en œuvre du PAARL-CI a contribué à :

- renforcer les capacités des trente-et-une (31) Régions et deux (02) District autonomes de Côte d'Ivoire afin de développer leurs capacités de pilotage du développement territorial ainsi que leurs capacités de plaidoyer en vue d'une meilleure définition de leur rôle dans le processus de décentralisation ;
- promouvoir une approche inclusive de la gouvernance territoriale à travers des actions concrètes qui associent population et élus et mettent en avant des notions de transparence et de redevabilité ;
- renforcer les capacités des Régions et Districts en matière de gouvernance locale et de redevabilité ;
- accompagner trois Régions et commune de l'ouest de la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre d'initiatives innovantes en matière d'insertion socioprofessionnelles et d'accès aux services essentiels dans le cadre d'échanges de pairs à pairs.

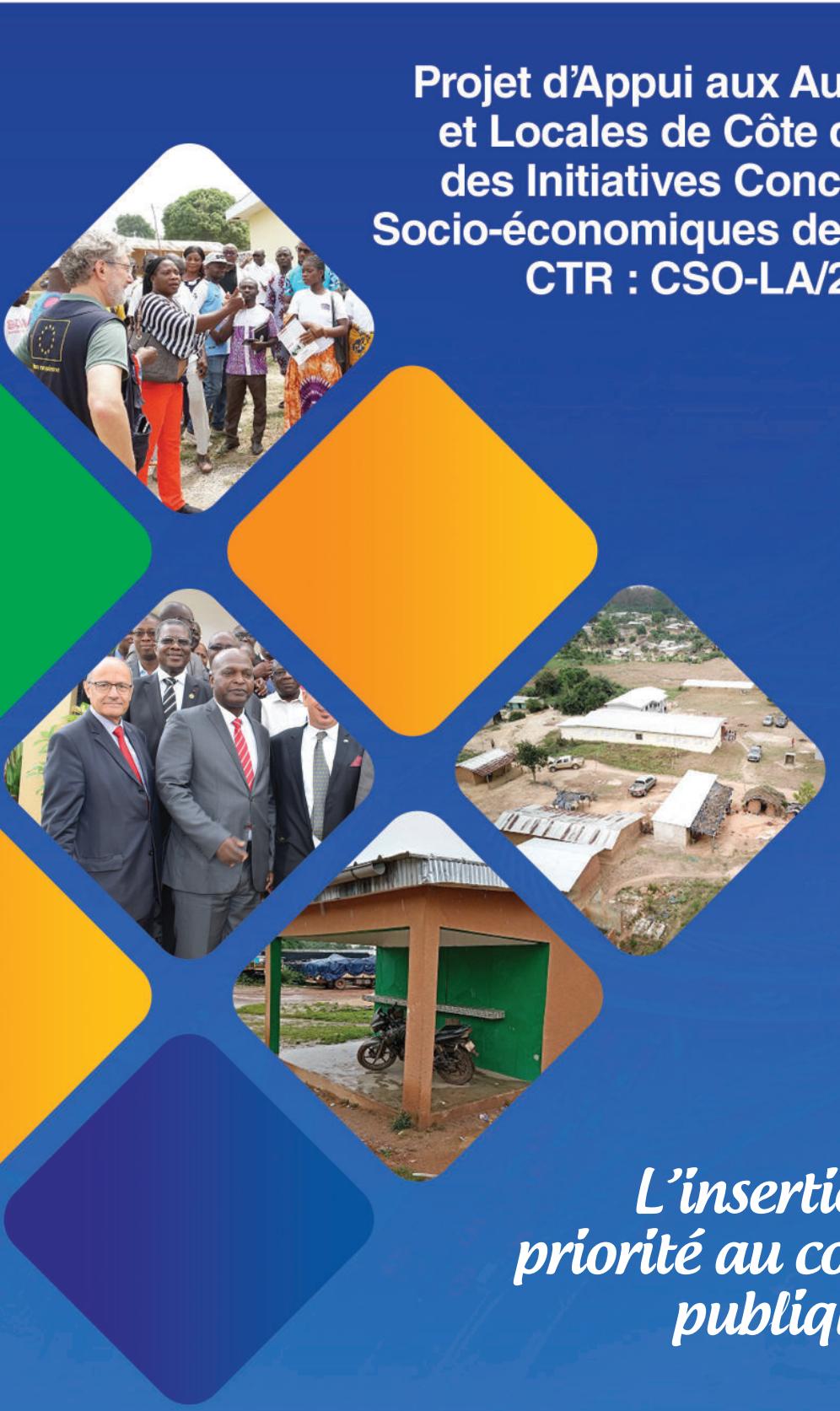


Unité de coordination du PAARL-CI

Abidjan, Cocody II Plateaux 7^{ème} Tranche
08 BP 584 Abidjan 08/ E-mail : ardci@hotmail.com
Tel : (225) 27 22 41 99 50 / Fax : 27 22 41 33 66 - Site web : www.ardci-rd.org



Projet d'Appui aux Autorités régionales et Locales de Côte d'Ivoire, à travers des Initiatives Concrètes d'Insertion Socio-économiques des Jeune (PAARL-CI)
CTR : CSO-LA/2018/403-593



L'insertion des jeunes, une priorité au cœur des politiques publiques et territoriales



Conformément à la Loi n°2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, les communes, régions et districts autonomes se sont vu conférer des compétences dans tous les domaines d'intervention de l'Etat à l'exception de ceux relatifs aux fonctions régaliennes (Défense, Sécurité et Justice).

Ces compétences portent sur (i) les équipements, (ii) les actions socioculturelles et de promotion humaine, et (iii) la promotion du développement économique. En vue d'appuyer les autorités régionales et locales de Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre des compétences qui leur sont dévolues, le Projet d'Appui aux Autorités Régionales et Locales de Côte d'Ivoire, (PAARL-CI),



Le PAARL-CI s'est articulé autour de trois grands axes :

- Le renforcement des capacités de l'ARDCI dans son rôle d'appui-conseil et de plaidoyer, y compris l'appui aux femmes leaders ;
- le renforcement des capacités des élus et des cadres territoriaux en matière de gouvernance territoriale ;
- la promotion des territoires par la mise en œuvre d'initiatives concrètes d'insertion socio-économique des jeunes dans les régions et communes bénéficiaires du projet : Région du Tonkpi/Commune de Man, Région du Kabadougou/



à travers des initiatives concrètes d'insertion socio-économique des jeunes en abrégé PAARL-CI, a été lancé en 2019.

L'objectif de ce projet est de renforcer les capacités des 31 Régions et de 2 Districts de Côte d'Ivoire (Abidjan et Yamoussoukro), afin de développer leurs capacités de pilotage du développement territorial ainsi que leurs capacités de plaidoyer.

Ce projet, qui arrive à terme le 28 février 2023, a été co-financé à hauteur de 439 824 970 FCFA par l'Union Européenne et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), et piloté par l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI).



Commune d'Odienné et Région de San Pedro/ Commune de San Pedro.

Après le lancement officiel du projet, le 8 Juillet 2019, au siège de l'ARDCI, à Abidjan, en présence de personnalités de l'Union européenne, de l'AIMF, du Ministère en charge de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et des élus locaux, des rencontres de présentation du projet aux bénéficiaires ont été organisées :

- Région du Tonkpi : le 18 septembre 2019 ;
- Région du Kabadougou : le 20 septembre 2019 ;
- Région de San-Pedro : le 29 octobre 2019.



Dans le cadre de la mise en œuvre concrète du PAARL-CI, plusieurs activités ont été menées.

Au titre du Résultat 1 : L'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) assure le portage et la promotion des intérêts des conseils régionaux et assure la capitalisation et la diffusion des acquis

-L'organisation d'une réunion virtuelle d'échanges sur le soutien des collectivités territoriales au développement des startups comme solution durable à la création d'emplois pour les jeunes à l'initiative de la Commission Technique de l'ARDCI, en charge de l'Innovation, le 17 février 2021 ;

Par ailleurs, deux importantes activités ont été réalisées en vue de renforcer les capacités des femmes élues locales de Côte d'Ivoire :

-L'organisation d'une Conférence des femmes leaders des régions de la Côte d'Ivoire, le 20 mai 2021, à Abidjan, autour du thème : « *Leadership des femmes et développement local* ». Cette activité avait pour objectif de contribuer à l'émergence du leadership féminin par la pleine participation des femmes à la vie politique, économique et social, au niveau régional et local. Cette rencontre a été marquée par la participation d'une centaine de femmes en provenance de toutes les régions du pays ;

-Outre ces formations, le PAARL-CI a permis d'équiper l'ARDCI à travers l'acquisition d'équipements informatiques (deux (2) ordinateurs de bureau, deux (2) ordinateurs portables et un (1) photocopieur) et d'un véhicule pour les missions de terrain et le suivi des activités du projet ;

-Le renforcement des capacités des organisations faîtières des collectivités territoriales (ARDCI et UVICOCI) par la mise à disposition d'outils concrets de soutien aux actions de plaidoyer sur leurs sujets communs ;



Au titre du Résultat 2 : La redevabilité des régions est renforcée à travers le renforcement des capacités de gestion administrative et financières, la mise à disposition d'outils et le renforcement des procédures de redevabilité et des espaces de dialogue et de participation ouverts à la société civile

Dans l'optique de renforcer les capacités des élus et des cadres territoriaux en matière de

-L'organisation d'un séminaire d'information et de formation des femmes élues régionales et locales, du 29 novembre au 1er décembre 2022, à Grand-Bassam. Il s'est agi de renforcer les capacités d'influence des élues régionales et locales à l'effet, d'une part, de mobiliser les acteurs autour de projets ou de causes qu'elles portent et, d'autre part, de contribuer à la promotion de la participation des femmes au développement local, à travers leur leadership économique.

3.Région de l'Iffou : « Stratégie et modalités de mobilisation des recettes propres », du 26 au 28 avril 2021, à Daoukro ;

4.Région des Grands Ponts : « Classement et archivage des documents administratifs », du 04 au 09 décembre 2022, à Dabou.



5.Région de l'Indié-Djuablin : « Organisation et fonctionnement du Conseil Régional » du 27 au 31 décembre 2022, à Abengourou.

6.Région du Sud-Comoé : « Classement et archivage des documents administratifs », du 05 au 10 février 2023, dans le Sud-Comoé.



Dans la Région du Tonkpi/Commune de Man, ces actions portent sur :

initiatives pilotes associant l'ensemble des acteurs locaux (villes, administrations déconcentrées, OSC, secteur privé, habitants) autour de trois régions de l'ouest du pays fortement marquées par la crise.

- le renforcement des capacités de 76 prestataires des secteurs du tourisme et de la culture (guides de tourisme, gestionnaires de sites touristiques, prestataires d'activités culturelles et artisans) du 10 au 13 mars 2020, à Man ;

- la construction d'un pavillon d'exposition d'œuvres artisanales, d'un montant de plus de 24 millions FCFA.

